

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-sept,
le 7 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme de Damgan en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
1^{er} MARS 2017

DATE d'AFFICHAGE
13 MARS 2017

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 30
Votants : 36

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Gérard GUILLOTIN, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Mireille LUCAS, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Michel CRIAUD, - Alain GUIHARD, - Mmes Marie-Odile JARLIGANT, - Yvette LOUER, - M. Hervé MICHAUD, - Mmes Odile ORJUBIN, - Martine PENOT.

Mme Michel CRIAUD donne pouvoir à M. Joseph BROHAN

M. Alain GUIHARD donne pouvoir à M. Guy DAVID

Mme Marie-Odile JARLIGANT donne pouvoir à Mme Nathalie CALLE

Mme Yvette LOUER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Christine RENAULT-TREGOUET a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°26-2017 – FINANCES – BUDGET ANNEXE MAISON FUNERAIRE (402) - ADOPTION DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2016 du budget annexe Maison Funéraire.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2016 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

BALANCE		2016
Dépenses Fonctionnement		28 555,11
Recettes Fonctionnement		37 864,14
Bilan exercice 2016		9 309,03
Résultat antérieur reporté		26 194,08
Résultat de clôture Section de Fonctionnement		35 503,11
Dépenses Investissement		4 435,77
Recettes Investissement		10 901,13
Bilan exercice 2016		6 465,36
Résultat antérieur reporté		25 432,65
Résultat de clôture Section d'Investissement		31 898,01
Reste à réaliser Dépenses Investissement		4 193,46
Reste à réaliser Recettes Investissement		
Total Restes à réaliser 2016		-4 193,46
Total Dépenses		32 990,88
Total Recettes		48 765,27
BILAN exercice 2016		15 774,39
Résultat antérieur reporté		51 626,73
RESULTAT de clôture fin exercice 2016		67 401,12

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2015	BP 2016	CA 2016	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	6 423,20	29 550,00	6 986,16	23,64	22 563,84	76,36
012 Charges de personnel	3 202,44	10 690,00	10 667,82	99,79	22,18	0,21
65 Autres charges de gestion courante	390,30	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	100,00
67 Charges exceptionnelles		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	100,00
Sous-total écriture réelles	10 015,94	43 840,00	17 653,98	40,27	26 186,02	59,73
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	10 822,90	10 903,00	10 901,13	99,98	1,87	0,02
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	10 822,90	10 903,00	10 901,13	99,98	1,87	0,02
TOTAL Dépenses de fonctionnement	20 838,84	54 743,00	28 555,11	52,16	26 187,89	47,84

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2015	BP 2016	CA 2016	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
75 Autres produits de gestion courantes	29 875,50	25 363,92	34 679,98	136,73	-9 316,06	-36,73
Sous-total écriture réelles	29 875,50	25 363,92	34 679,98	136,73	-9 316,06	-36,73
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		29 194,08		0,00	29 194,08	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,16	99,97	0,84	0,03
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	32 379,08	3 184,16	9,83	29 194,92	90,17
TOTAL Recettes de fonctionnement	33 059,67	57 743,00	37 864,14	65,57	19 878,86	34,43

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2015	BP 2016	CA 2016	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
20 Immobilisations incorporelles		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
21 Immobilisations corporelles	1 173,50	32 150,65	1 251,61	3,89	30 899,04	96,11
Sous-total écriture réelles	1 173,50	33 150,65	1 251,61	3,78	31 899,04	96,22
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,16	99,97	0,84	0,03
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	3 185,00	3 184,16	99,97	0,84	0,03
TOTAL Dépenses d'investissement	4 357,67	36 335,65	4 435,77	12,21	31 899,88	87,79

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Envoyé en préfecture le 21/03/2017

Reçu en préfecture le 21/03/2017

Affiché le

ID : 056-200027027-20170307-CA_MF2016-BF

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2015	BP 2016	CA 2016	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		25 432,65		0,00	25 432,65	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	10 822,90	10 903,00	10 901,13	99,98	1,87	0,02
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	10 822,90	36 335,65	10 901,13	30,00	25 434,52	70,00
TOTAL Recettes d'investissement	10 822,90	36 335,65	10 901,13	30,00	25 434,52	70,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2016, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2016 du budget annexe Maison Funéraire pour l'exercice 2016 présenté par le Président.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 21 03 17

Le Président,

